

# L'Algérie de demain

Relever les défis  
pour gagner l'avenir



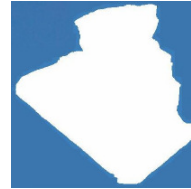
## Industrialisation et industries en Algérie

Abdelmajid Bouzidi



# L'Algérie de demain

## Relever les défis pour gagner l'avenir



Dans la continuité de ses efforts de consolidation du processus démocratique engagé dès 1988 en Algérie, la Fondation Friedrich Ebert souhaite élargir ses contributions en mettant à la disposition des acteurs politiques, économiques et sociaux ainsi que des universitaires une série de réflexions analytiques et prospectives sur les mutations socio-économiques et politiques en cours dans le pays et sur leurs perspectives d'évolution prévisibles. Cette volonté d'élargissement des contributions de la Fondation procède de la conviction de celle-ci quant à la nécessité de mettre en commun les efforts de tous les acteurs, y compris les amis de l'Algérie, pour affronter les défis qui s'annoncent.

La série de réflexions, intitulée "*L'Algérie de demain - Relever les défis pour gagner l'avenir*", abordera une quinzaine de thèmes répartis selon les dimensions économique, sociale, sociopolitique ou encore en rapport avec les relations internationales ; les travaux s'y rapportant devant être publiés sous forme d'opuscules et feront l'objet de débats publics.

Les thèmes en rapport avec la dimension économique traiteront de questions aussi diverses que d'actualité, comme l'économie pétrolière, l'industrialisation ou encore les enjeux de l'ouverture commerciale en Algérie. Outre les défis de l'économie de la connaissance, les thèmes en rapport avec la dimension sociale approfondiront des questions relatives à l'emploi et au chômage ainsi que l'interrogation relative au contenu d'un contrat social orienté vers l'avenir. Les réflexions à caractère sociopolitique porteront sur la gouvernance en Algérie et le pluralisme ainsi que sur l'information, la communication et les médias. Enfin, s'agissant des relations internationales de l'Algérie, une première réflexion traitera de l'Algérie face à la mondialisation. Elle sera suivie ultérieurement par celle relative à la place de l'Algérie dans le monde.

Chacune des réflexions susmentionnées est articulée autour de quatre axes ; en l'occurrence un rappel historique concernant le thème, un état des lieux, les défis et les enjeux pour la décennie à venir et des suggestions d'action. Les auteurs ont été entièrement libres quant à l'orientation générale de leur(s) réflexions mais s'en sont tenus aux exigences de rigueur scientifique dont la présentation de données chiffrées, évitant ainsi toute forme de polémique.

L'élaboration de ces réflexions a profité de la conduite éclairée de M. Abdelmajid BOUZIDI et n'aurait pas été possible sans les précieuses interventions de l'équipe scientifique. La Fondation tient à remercier l'ensemble des consultants algériens faisant partie de l'équipe pour la qualité du travail fourni et, par anticipation, ceux qui auront à réaliser ultérieurement leurs réflexions. La liste complète des auteurs et des intitulés de leurs réflexions se trouve au verso de la couverture.

La Fondation émet le vœu que tous les acteurs impliqués ou intéressés par l'évolution prévisible de l'Algérie trouvent dans ces opuscules des informations et des instruments utiles à leur travail.

Armin HASEMANN  
Ahmed L. AMRANI  
*Fondation Friedrich Ebert  
Bureau Algérie*

ISBN: 978-9961-9689-2-5

Dépôt légal: 3321-2008

© Tous les droits de reproduction sont réservés à la Fondation Friedrich Ebert. Toutefois, des extraits peuvent être cités sous réserve de l'indication de la source.

Les opinions exprimées dans cet opuscule ne sont pas nécessairement celles de la Fondation et n'engagent que leur auteur.

# Industrialisation et Industries en Algérie

**Abdelmajid Bouzidi**

|   |           |
|---|-----------|
| <b>ABSTRACT .....</b>   | <b>2</b>  |
| <b>1. Rappel sur les « modèles d'industrialisation » .....</b>  | <b>4</b>  |
| 1.1. L'industrialisation par substitution d'importations .....  | 4         |
| 1.2. L'industrialisation systématique .....   | 6         |
| 1.2.1. La détermination du taux d'accumulation .....  | 7         |
| 1.2.2. Les industries à mettre prioritairement en place.....  | 8         |
| 1.2.3. Le choix des techniques.....   | 9         |
| 1.2.4. Les sources d'accumulation .....   | 10        |
| 1.2.5. La place du secteur privé dans la stratégie d'industrialisation.....                                 | 11        |
| <b>2. La stratégie algérienne d'industrialisation .....</b>   | <b>12</b> |
| 2.1. Ses grands choix .....   | 12        |
| 2.2. Sa réalisation – les 2 plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 et le plan quinquennal 1980-1984..... | 12        |
| 2.2.1. Les instruments de réalisation de la stratégie industrielle .....                                    | 12        |
| 2.2.2. L' industrialisation par les chiffres.....   | 13        |
| 2.2.3. L'investissement industriel.....   | 15        |
| 2.2.4. Les importations industrielles.....  | 15        |
| 2.2.5. Les exportations industrielles .....   | 15        |
| 2.2.6. Le financement de l'industrialisation .....  | 16        |
| <b>3. La crise de l'industrie algérienne .....</b>  | <b>18</b> |
| <b>4. La nouvelle politique industrielle .....</b>  | <b>25</b> |
| 4.1. Comment renouer avec l'ambition industrielle de l'Algérie ? .....                                      | 25        |
| 4.2. Quels sont les objectifs à assigner à la nouvelle stratégie industrielle ? .....                       | 25        |
| 4.3. Dans quel cadre global devra être pensée la stratégie industrielle ? .....                             | 26        |
| 4.4. Le rôle de l'Etat .....  | 27        |
| 4.5. Le mode d'accumulation dans l'industrie ou comment et dans quels créneaux investir ? .....             | 28        |
| 4.6. La place stratégique de la PME/PMI .....   | 30        |
| <b>5. Conclusion .....</b>  | <b>34</b> |

## ABSTRACT

Dès la seconde moitié de la décennie 1960, l'industrialisation s'est imposée en Algérie comme choix incontournable seul capable d'assurer la croissance économique à long terme et de garantir des résultats probants dans la bataille contre le chômage endémique qui caractérisait l'économie algérienne.

De plus, les faibles potentialités agricoles du pays et les handicaps sérieux qui frappaient l'agriculture algérienne (déficit hydrique, érosion importante, faible dotation en terres arables...) prédéterminaient fortement l'option pour l'industrialisation. Tout cela est maintenant bien connu, on peut rappeler aussi que c'est le modèle «d'introversion de l'économie», «d'industrialisation systématique» ou encore «d'industries industrialisantes» qui est retenu et mis en œuvre. Ce modèle s'est traduit par la mise en place d'une industrie sidérurgique (biens intermédiaires) qui allait permettre la mise en place des autres industries : mécaniques, métalliques, outillages, moteurs... Mise en place aussi des industries électriques et électroniques et chimiques, mise en place enfin d'industries agroalimentaires.

Bref, l'Algérie opte pour une industrie lourde capable d'irradier positivement l'économie, de favoriser l'apprentissage technologique et l'innovation, d'améliorer la productivité globale des facteurs. Ce modèle d'industrialisation devait être le fait de l'Etat qui se dote pour la réalisation de cet ambitieux projet, d'entreprises publiques de grande taille : les «sociétés nationales» qui étaient, pour chacune d'elles, responsables de toute une branche industrielle. Ce modèle, financièrement très coûteux, commence à s'essouffler au début des années 1980 pour diverses raisons qui tiennent pour l'essentiel à l'absence de politique de régulation en phase avec le projet industriel et la crise de la dette extérieure qui se déclare avec force (prix fiscalité, crédits bancaires), à la fin de la décennie, entraîne l'arrêt du modèle, la restructuration des entreprises industrielles dans le sens de leur démembrement, la réduction des investissements de l'Etat dans le secteur.

Cette régression industrielle est amplifiée par l'ampleur que prend la crise de la dette extérieure au début de la décennie 1990 et qui oblige les «policy makers» à demander le rééchelonnement qui sera adossé, bien évidemment, à un plan de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel qui réduisent considérablement la dépense publique. L'industrie algérienne est alors frappée de récession, l'investissement est réduit au strict minimum, la production industrielle s'effondre et ne représente plus, dans sa partie manufacturières, que 5% du PIB en 2007. L'ambition industrielle de l'Algérie semblait avoir fait long feu. L'embellie financière enregistrée depuis les années 2000-2001, grâce à un marché pétrolier mondial favorable, a encouragé les pouvoirs publics à adopter et mettre en œuvre des plans de relance économique dont l'objectif est de rééquiper le pays. Depuis 2005, ces mêmes pouvoirs publics décident d'élaborer, de débattre et d'arrêter une nouvelle politique industrielle qui permet à l'Algérie de renouer avec son projet d'industrialisation.

Bien évidemment, cette nouvelle tentative est conçue dans un nouveau contexte économique, national et mondial, marqué, pour le premier, par une ouverture économique, une impulsion du secteur privé, un système économique de marché et, pour le second, par une concurrence, une compétition et donc des impératifs de performance et de compétitivité. La question centrale à laquelle il faut répondre aujourd'hui est celle de savoir s'il faut reconstruire les grands groupes industriels publics des années 1970, quitte à ouvrir leur capital aux investisseurs étrangers, et reprendre le projet d'industrialisation systématique de Belaïd Abdesselem ou bien devra-t-on changer complètement d'option et aller plutôt vers des stratégies d'offshoring, d'attractivité des IDE et de politique de soutien aux PME inspirée du «small business act» américain ?

Le débat est bien évidemment sérieux. La mise en place d'une task-force est aujourd'hui plus qu'utile. Elle serait chargée d'évaluer l'important travail réalisé par le Ministère de l'Industrie et de la Promotion des Investissements, d'approfondir encore plus la réflexion et de proposer aux décideurs les options possibles, leurs coûts respectifs et leurs matrices de réalisation. On ne rappellera jamais suffisamment que l'avenir économique de l'Algérie se joue dans les activités manufacturières : c'est ici et seulement ici que peut être assurée la croissance économique à long terme, que peut être déployée une politique efficace d'innovation, que peut être mise en place une économie d'exportation qui prendra la relève des hydrocarbures. Quelle autre priorité économique aujourd'hui que celle-là et quel autre projet plus mobilisateur que celui-là ?

## 1. Rappel sur les « modèles d'industrialisation »

Les années 60 resteront marquées pour les pays du Sud, dans leur quasi totalité sous industrialisés et accablés par un taux de chômage très lourd, par des ambitions industrielles clairement affichées. L'industrialisation était perçue pour la grande majorité des « experts » locaux mais aussi pour les théoriciens du développement, comme la colonne vertébrale d'une réelle politique de développement économique.

L'industrialisation était même présentée comme « modèle de croissance » et dynamique « d'intraversion de l'économie » capable de transformer l'ensemble des structures de celle-ci.

Bien évidemment cette conception dominait aussi en Algérie à la fin des années 60 et les débats portaient plus sur le modèle d'industrialisation à adopter que sur la question de savoir s'il fallait industrialiser ou pas. En effet l'agriculture algérienne était frappée d'une série de handicaps structurels (insuffisance des terres arables, déficit pluviométrique, érosion...) qui empêchait de penser que « le bonheur pouvait être dans l'agriculture ».

Deux modèles ou stratégies d'industrialisation dominaient la pensée économique : l'industrialisation par substitution d'importations et ce que certains auteurs appelaient « l'industrialisation systématique ». De quoi s'agit-il ?

### 1.1. L'industrialisation par substitution d'importations

La grande crise des années 30 et la seconde guerre mondiale peuvent être considérées comme les fondements événementiels de l'industrialisation substitutive d'importations.

Face à la chute de la capacité d'importation des pays sous développés qui faisait elle même suite aux difficultés d'exportation que connaissent ces pays à ces périodes, face aussi aux difficultés croissantes d'obtention des produits importés, la réponse quasi spontanée qui se manifeste a été de lancer un processus d'industrialisation interne susceptible de remplacer, de se substituer aux anciennes importations pour satisfaire la demande nationale.

Cette réponse empirique à une situation concrète allait être systématisée en un « modèle d'industrialisation » : L'industrialisation par substitution d'importations.

Si l'on devait s'en tenir à la distinction classique croissance balancée – croissance déséquilibrée (balanced growth—unbalanced growth), l'industrialisation par substitution d'importations est à classer dans le deuxième type de croissance.

Le secteur industriel étant subdivisé en trois sous-secteurs : biens de consommation finale, biens intermédiaires et bien capitaux, l'import-substitution démarrera sur la base du sous-secteur III, c'est à dire celui des

biens de consommation finale. La logique de cette priorité, dans le cadre de ce modèle est facilement compréhensible : un marché intérieur, une demande effective existe pour les biens de consommation, demande anciennement satisfaite par les importations.

Les investissements vont donc se réaliser dans ce sous secteur sans grand risque d'une faible rentabilité : leur viabilité économique et financière est assurée.

L'expansion de ce sous-secteur III appellera la nécessité de l'implantation du sous-secteur des biens intermédiaires dont les biens sont consommés par le sous-secteur III. A cette seconde phase aussi ce qui est déterminant c'est le marché intérieur : une fois que celui-ci existe et il existera nécessairement toujours (toujours dans la logique du « modèle ») alors l'investissement s'orientera vers le sous-secteur II. Jusqu'alors ces biens intermédiaires pouvaient être importés de même d'ailleurs que les biens capitaux. L'existence de biens intermédiaires et singulièrement l'acier et les non ferreux encouragera la mise en place du sous secteur des biens capitaux. Le sous-secteur I connaîtra alors à son tour un effort d'investissement assuré d'une efficacité économique et financière.

Ainsi, de phase en phase l'industrialisation globale a lieu sans gaspillage ni distorsions et la mise en place de la structure industrielle aura été des plus rationnelles compte tenu des goulots d'étranglement que connaissent les pays sous-développés du point de vue de l'investissement et dont le plus important sinon déterminant est celui du marché intérieur très étroit... L'initiative de la décision d'investissement, qu'elle soit privée ou publique, devra tenir compte de cette logique.

L'Etat devra de plus aider à la réalisation de ces phases soit en assurant l'ensemble des conditions indispensables à la mise en œuvre du processus par l'initiative privée, nationale ou étrangère, soit en prenant directement en charge tout ou partie du processus d'industrialisation par import substitution dans la succession de ses séquences.

Une telle politique industrielle s'appuiera sur « une politique agraire d'orientation », visant essentiellement à étendre le marché local par le développement du marché rural qui permettra ainsi à la demande nationale de jouer son rôle moteur.

Ce « modèle d'industrialisation » a connu de larges applications dans la quasi-totalité des pays du Tiers-Monde. Quels qu'aient été les efforts pour sa concrétisation, (certains pays ayant été très loin dans ce type d'industrialisation), les échecs au niveau des résultats obtenus ont suscité d'innombrables analyses critiques.

Reprenons ici les plus classiques des critiques :

- 1) Les effets d'entraînement attendus de la mise en place du sous-secteur des biens de consommation ont lieu dans les pays exportateurs de biens

intermédiaires et de biens capitaux nécessaires à la mise en place de ce sous-secteur III.

De fait l'économie de devises attendues de la réalisation sur place d'industries de bien de consommation se transforme dans la réalité en perte plus grande encore de devises nécessaires aux importations massives de biens d'équipement.

Lorsque les sous-secteurs de biens intermédiaires et de biens capitaux sont effectivement réalisés localement elles sont soit le fait des firmes multinationales, soit le fait de l'Etat directement.

Dans le premier cas, quelque soit le degré de participation des nationaux à ces investissements, l'expatriation du surplus économique est considérable (profits, intérêts, dividendes rapatriés par les multinationales). Dans le second cas, lorsque l'Etat prend en charge lui même et directement ces investissements dans les sous secteurs des biens d'équipement, il le fait au prix d'une dépendance financière importante soit par le recours à l'emprunt extérieur privé et public, soit par l'accentuation de la spécialisation à l'exportation (qui prend souvent la forme de la mono exportation et tous ses dangers) soit les deux à la fois, le processus demandant des moyens financiers considérables. Dans les deux cas donc les effets sur la balance des paiements sont loin de ceux attendus par les « tenants » du modèle.

- 2) Parce que reposant sur la demande effective, l'import substitution ne peut être un processus d'industrialisation soutenu. Et pour cause : reprenant à son compte l'ancienne structure de la consommation, il laisse entier le problème de la répartition du revenu national. En effet, seuls les revenus significatifs sont à même de se manifester sur le marché des biens de consommation finale (souvent de luxe).

L'expansion du sous-secteur des biens de consommation finale est ainsi condamnée à plus ou moins brève échéance à la stagnation surtout que les possibilités d'emploi offert par ce sous-secteur sont vite épuisées (le problème du chômage ne peut être réglé que dans le long terme).

## 1.2. L'industrialisation systématique

On entend par industrialisation systématique :

« Les formes de politique industrielle qui sont mises en œuvre dans le but de renforcer une indépendance nationale et avec l'espoir et la volonté d'accroître le niveau de vie intérieur et de permettre progressivement une autonomie de plus en plus grande. »

Bien que très abstraite, une telle définition de l'industrialisation rend parfaitement compte des problèmes et des objectifs que le processus mis en œuvre doit régler.

Lorsque nous affirmons qu'une telle approche reste trop abstraite et générale, nous pensons à toutes les stratégies proposées (et nous en avons présenté



une) qui sont censées toutes réaliser une amélioration du niveau de vie et une autonomie plus grande. Les défenseurs de ces stratégies le proclament en tout cas.

Ce qui nous semble correspondre le plus à cette approche de l'industrialisation ce sont tous les « modèles dynamiques d'intraversion de l'économie », conçus par un certain nombre d'auteurs sur la base d'une réflexion sur les schémas de la reproduction de K.Marx. que l'on parle de croissance industrielle « autocentrée » et autoentretenu ; d'industries industrialisantes ou des modèles plurisectoriels tels ceux de Dobb, de Feldman, Mahalanobis ou encore Von Neuman, la démarche apparaît la même. Quelle est elle ?

En tout premier lieu, il faut rappeler que selon ces conceptions de l'industrialisation, la décision économique doit être centralisée, planifiée.

Quatre questions centrales doivent être prises en charge :

- 1) Quel va être le taux d'accumulation, c'est-à-dire la part de l'investissement dans le revenu national ?
- 2) Quelle va être l'allocation intersectorielle et intra sectorielle de l'investissement global ? c'est ici qu'apparaîtra le problème du type d'industries à mettre en place prioritairement.
- 3) Quel va être le choix des techniques propres à chaque projet industriel ? se pose ici le problème des procédés technologiques à adopter.
- 4) Quelles vont être les sources de financement du processus à mettre en oeuvre ? le problème soulevé ici est celui du surplus économique investissable dans l'industrie.

### 1.2.1. La détermination du taux d'accumulation

Cet aspect primordial de la stratégie d'industrialisation concerne le trop connu problème de l'arbitrage entre la consommation actuelle et la consommation future.

L'analyse approfondie de la situation concrète que l'on vise à transformer est à ce niveau indispensable : il faut connaître le contexte socio démographique du pays concerné pour appréhender correctement les revendications manifestes ou potentielles des populations en matière de satisfaction d'un certain nombre de besoins pressants.

En tout état de cause la satisfaction de ces besoins se réalisera progressivement avec les progrès de la croissance économique et l'on reconnaît traditionnellement qu'une dynamique économique qui veut éviter tout blocage visera plus la consommation future que la consommation actuelle.

Mais, encore une fois, parce que l'amélioration de la productivité du travail est indispensable à la continuité du processus, il faut veiller dans chaque cas concret à satisfaire dès que possible un certain nombre de besoins pressants des producteurs.

### 1.2.2. Les industries à mettre prioritairement en place

L'accord sur ce point ne pose pas de problème entre les théoriciens du développement économique dans leur grande majorité (à l'exclusion bien entendu des tenants de la spécialisation internationale »).

De Bernis par exemple a écrit :

« ...Tous les modèles plurisectoriels y compris ceux de la croissance équilibrée de Von Neuman par l'intermédiaire des Turnpikes, s'accordent à reconnaître la priorité du secteur des biens de production ».

De son côté M.Abdel Fadil conclut à propos du modèle Feldman Mahalanobis « la première proposition intéressante découlant de ce modèle est que la potentialité de la croissance future du revenu national et de la consommation de la population sera dépendante de la priorité accordée au secteur I produisant les biens de production ».

Enfin pour S.Amin, pour ne citer que ces auteurs, il faut assurer à l'économie nouvelle « un dynamisme propre et autonome qui la libère de la dépendance dans laquelle l'économie sous développée se trouve à l'égard de l'économie dominante qui lui apporte de l'extérieur l'impulsion qui lui manque ».

La justification de la priorité à accorder à l'industrie de base est simple à comprendre : seule ce type d'industrie peut assurer le rôle de « pôle de développement » appelant sans cesse, par effets d'entraînement l'implantation d'autres industries. Il faut cependant préciser le sens accordé dans ce schéma à la notion d'industries de base. Ces industries englobent non seulement la pétrochimie et la sidérurgie indispensables à la systématisation du processus d'industrialisation, mais surtout le secteur des machines outils ainsi que les secteurs industriels nécessaires à l'intégration industrie-agriculture dans ses divers aspects : mécanisation et modernisation » de l'agriculture, valorisation des produits agricoles...

La stratégie de l'industrialisation systématique visera un triple objectif dans sa concrétisation :

- a) Se substituer progressivement aux anciennes importations, des divers biens d'équipement. Du même coup on assure les conditions de base à la continuité du processus.
- b) Fournir l'équipement diversifié et l'ensemble des inputs nécessaires au développement de l'agriculture.
- c) Donner naissance aux industries de biens de consommation finale en leur fournissant non seulement l'équipement indispensable, mais aussi les demi-produits (matières premières semi traitées) ces industries de biens de consommation finale tout en mettant progressivement fin aux anciennes importations, pourraient répondre graduellement à l'amélioration du niveau de vie des larges couches de la population (l'espoir et la volonté d'accroître le niveau de vie intérieur »).

### 1.2.3. Le choix des techniques

La question du choix des techniques occupe de plus en plus une place importante dans les débats sur les stratégies d'industrialisation. La question est d'autant plus digne d'intérêt qu'elle se pose en termes de dilemme :

- a) D'un coté, le chômage quasi chronique qui caractérise les pays sous-développés ne peut trouver de solution durable que dans une perspective d'industrialisation soutenue.
- b) D'un autre coté, les pays sous-développés » ne peuvent se permettre de refaire toute l'histoire de la technologie, nier les progrès techniques et scientifiques qui sont à la base de toute amélioration de la productivité du travail et qui sont indispensables dans le type d'allocation sectorielle de l'investissement que l'on a retenu.

Pour le Professeur Granik, il y a une distinction à faire entre les processus centraux de production caractérisés par une haute intensité capitaliste et dans certaines branches des biens capitaux une modernité réelle à base de technologie avancée pouvant conduire jusqu'à l'automatisation.

Et les processus axillaires de production se réalisant sans mécanisation et avec l'utilisation à grande échelle de la main d'œuvre disponible.

A chacun de ces travaux de réalisation des projets industriels, il faut sans cesse veiller non seulement à des adaptations concrètes des techniques importées, mais aussi à un réel transfert technologique pouvant assurer aux locaux la maîtrise de la reproduction du projet.

Un certain nombre de conditions doivent être réalisées dans ce sens. Les plus importantes d'entre elles concernent :

- 1) L'application d'une politique sérieuse de formation rendue par ailleurs possible par la confrontation de la jeune classe ouvrière locale aux problèmes technologiques ;
- 2) La mise sur pied d'un engineering national capable dans un premier temps de réaliser des adaptations nécessaires de la technologie importée, dans un deuxième temps de création technologique proprement nationale.

La deuxième solution esquissée par un certain nombre de théoriciens, reprend à son compte la thèse des « technologies intermédiaires ». Etant donné la capacité limitée d'accumulation des pays « sous développés », la solution technologique consisterait pour eux à utiliser autant que faire se peut les technologies qui « ont été utilisées à un certain stade du processus d'industrialisation des pays actuellement développés. De telles techniques tout en exigeant un capital réduit, font appel à une large utilisation de la main d'œuvre.

Il est évident que dans certaines branches industrielles, le choix des techniques est limité (technique de pointe ou pas d'accumulation dans ces branches) mais poursuivent ces auteurs, ceci ne doit nullement empêcher l'utilisation des « technologies intermédiaires » et mêmes certaines techniques locales déjà existantes. Ainsi, la consommation technologique dans les pays sous-développés se fera dans le cadre d'une perspective réelle de création technologique rendue possible par une adaptation de l'importation technologique aux capacités locales effectives de son absorption.

A contre courant se situent les théoriciens (et praticiens) qui développent l'idée selon laquelle ces goulots d'étranglement ne peuvent être absorbés que par une politique qui les fait éclater : c'est en important des techniques modernes qu'on élargira la capacité d'accumulation et la capacité de leur absorption par l'économie importatrice : la classe ouvrière apprendra au contact de telles techniques, l'économie devra être constamment réaménagée en fonction de ces techniques, le surplus dégagé sera de plus en plus grand grâce à de telles techniques et leur impact positif sur la productivité du travail...

Ce bref rappel des débats sur le problème du transfert technologique montre, si besoin est, combien est complexe et combien la réponse ne peut être que particulière à chaque cas concret. Il reste à examiner le dernier aspect de la stratégie d'industrialisation systématique : celui des sources de financement du processus à mettre en œuvre ou en d'autres termes encore celui des sources d'accumulation.

#### 1.2.4. Les sources d'accumulation

Le problème soulevé ici est celui de l'origine du surplus investissable et des modalités de sa mobilisation en vue du financement de l'industrialisation.

Dans la quasi-totalité des pays sous développés, le surplus économique investissable est d'origine agricole et minière.

La première mesure à prendre consistera en une nationalisation des activités de ces secteurs pour mettre fin à toute forme d'expatriation du surplus économique. Cette nationalisation devra permettre aussi par des actions appropriées une maximisation du surplus économique effectif. C'est ainsi qu'une politique agricole axée sur le rendement devra être entreprise dans l'espoir de dégager un surplus agricole plus important encore qu'il faudra mobiliser.

Le secteur minier parce que déterminant par son poids dans la structure des exportations de certains pays sous développés devra connaître une politique adéquate de valorisation.

De plus, cette valorisation des richesses du sol et du sous sol, nécessitera un effort d'investissement qui devra être réalisé en même temps que celui réalisé

dans le secteur I. L'articulation fondamentale concernera alors le secteur dit de base et le secteur dit exportateur.<sup>1</sup>

Le recours aux capitaux étrangers qui peut s'avérer nécessaire et même obligatoire dans certains cas, devra avoir lieu en fonction du strict respect du principe de la pleine souveraineté sur la décision économique.<sup>2</sup>

Dans quel cadre institutionnel doit avoir lieu « l'industrialisation systématique » ?

a. La nécessité d'un important secteur public :

Nous avons annoncé en début de présentation de la stratégie de « l'industrialisation systématique », que sa mise en œuvre suppose une centralisation de la décision économique. L'Etat doit être l'agent économique le plus actif dans une telle politique économique. Un tel principe suppose à son tour la constitution d'un puissant secteur public qui regroupe l'essentiel du pouvoir économique entre les mains de l'Etat. Un tel secteur public, par le biais duquel devra se concrétiser en tout premier lieu le nécessaire principe de la planification de la décision économique, devra s'étendre progressivement aux plus importants secteurs d'accumulation.

### 1.2.5. La place du secteur privé dans la stratégie d'industrialisation

Etant donné le rôle important accordé à l'Etat dans le processus d'industrialisation à mettre en œuvre, l'une des plus importantes contraintes à surmonter, va être celle relative aux capacités étatiques de financement de ce processus. Même si la valorisation des richesses du sol et du sous-sol est entreprise, même si une politique agraire radicale est adoptée et appliquée, rien ne doit être négligé pour réaliser au maximum un financement interne, national de l'industrialisation. C'est ici qu'apparaît le rôle de l'épargne privée nationale. Ce rôle est positif surtout lorsque l'Etat prend en charge le secteur d'accumulation les plus lourds, à la fois du point de vue de la structure technologique, mais aussi du coût de l'investissement.

La stratégie d'industrialisation systématique loin d'exclure le secteur privé, l'intègre comme complément indispensable aux efforts de l'Etat.

---

<sup>1</sup> C'est ainsi qu'en matière pétrochimique ou sidérurgique, l'investissement réalisé dans ces secteurs visera non seulement les effets d'entraînement internes que permettront ces secteurs mais aussi l'exportation. Ce type d'investissement réalisera une effective expansion de la capacité nationale d'accumulation.

## 2. La stratégie algérienne d'industrialisation

### 2.1. Ses grands choix

La stratégie d'industrialisation adoptée en Algérie à la fin des années 60, s'inscrit dans les « modèles » d'industrialisation systématique dont nous venons de rappeler les caractéristiques. Cette stratégie opte pour « la mise en place, dès le départ, d'installations industrielles capables de fournir les grandes productions de base de la transformation industrielle ». Aussi bien le document portant « perspectives septennales » de l'économie algérienne que le préambule du premier plan quadriennal rappelle que l'industrie algérienne doit produire :

1. L'acier nécessaire aux industries métallique, mécanique et électrique qui fabriquent les biens d'équipement.
2. La transformation des non - ferreux nécessaires à l'élargissement et l'expansion des industries métalliques, mécaniques et électriques. Ces industries jouent en effet, un rôle essentiel dans l'action d'investissement à la fois au niveau des biens d'équipement destinés aux activités industrielles et agricoles et de services. Ce secteur est également celui qui fournit la plus grosse part de biens de consommation durables destinés aux ménages.
3. La production de matériaux de construction dont dépend toute la politique de développement du pays et qui conditionne toute la dynamique de l'investissement.
4. La fabrication des engrais, produit stratégique du développement agricole.
5. La fourniture des grands produits de la chimie de base permettant de disposer de matières premières des grandes industries de transformation et nécessaires à diverses industries des biens de production.

Ces industries prioritaires dans la stratégie sont accompagnées de la mise en place d'industries agro-alimentaires et textiles et cuirs ainsi que des industries de produits à usage courant, l'ensemble des ces productions se substituant aux importations et visant à la satisfaction des besoins sociaux les plus pressants.

### 2.2. Sa réalisation – les 2 plans quadriennaux 1970-1973 et 1974-1977 et le plan quinquennal 1980-1984

#### 2.2.1. Les instruments de réalisation de la stratégie industrielle

Pour mettre en application sa stratégie industrielle, l'Etat se dote de grandes « sociétés nationales » véritables groupes industriels à capital entièrement public qu'il charge de construire les branches industrielles retenues dans le programme de développement.

On voit bien ici que l'industrialisation, que les planificateurs algériens ont décidé de mettre en œuvre dès le début des années 70 (premier plan quadriennal 1970 – 1973), visait à construire des « complexes industriels de base » dont le noyau central d'où devait partir toute la dynamique était la sidérurgie.

Cette sidérurgie (biens intermédiaires) permettra la fabrication de produits d'équipement divers nécessaires tant à l'agriculture qu'aux autres branches industrielles et des produits finis pour la consommation des ménages (biens de consommation durables).

Parallèlement, devront être réalisés des « complexes agro-industriels » dont le but est la densification et l'élargissement du marché intérieur ainsi que le développement des relations entre les deux secteurs.

Enfin cette « intégration de l'économie » suppose aussi la réalisation d'industries dites « légères », c'est-à-dire, des industries de transformation, des industries manufacturières s'équipant sur le marché national.

Une telle politique d'industrialisation centrée sur les processus industriels fondamentaux devait permettre, autre objectif non moins stratégique, l'émergence progressive de collectifs des travailleurs qualifiés capables à terme non seulement de consommer efficacement les technologies importées mais aussi et surtout d'impulser l'innovation.

### 2.2.2. L'industrialisation par les chiffres

Ce schéma d'industrialisation a commencé réellement à se mettre en place « sur le terrain » à partir du premier plan quadriennal 1970 – 1973 et s'est poursuivi jusqu'en 1986 bien qu'à un rythme beaucoup moins soutenu dès le début de la seconde moitié de la décennie 80.

Ainsi, de 1967 à 1986, l'industrie algérienne va bénéficier d'un effort d'investissement exceptionnel.

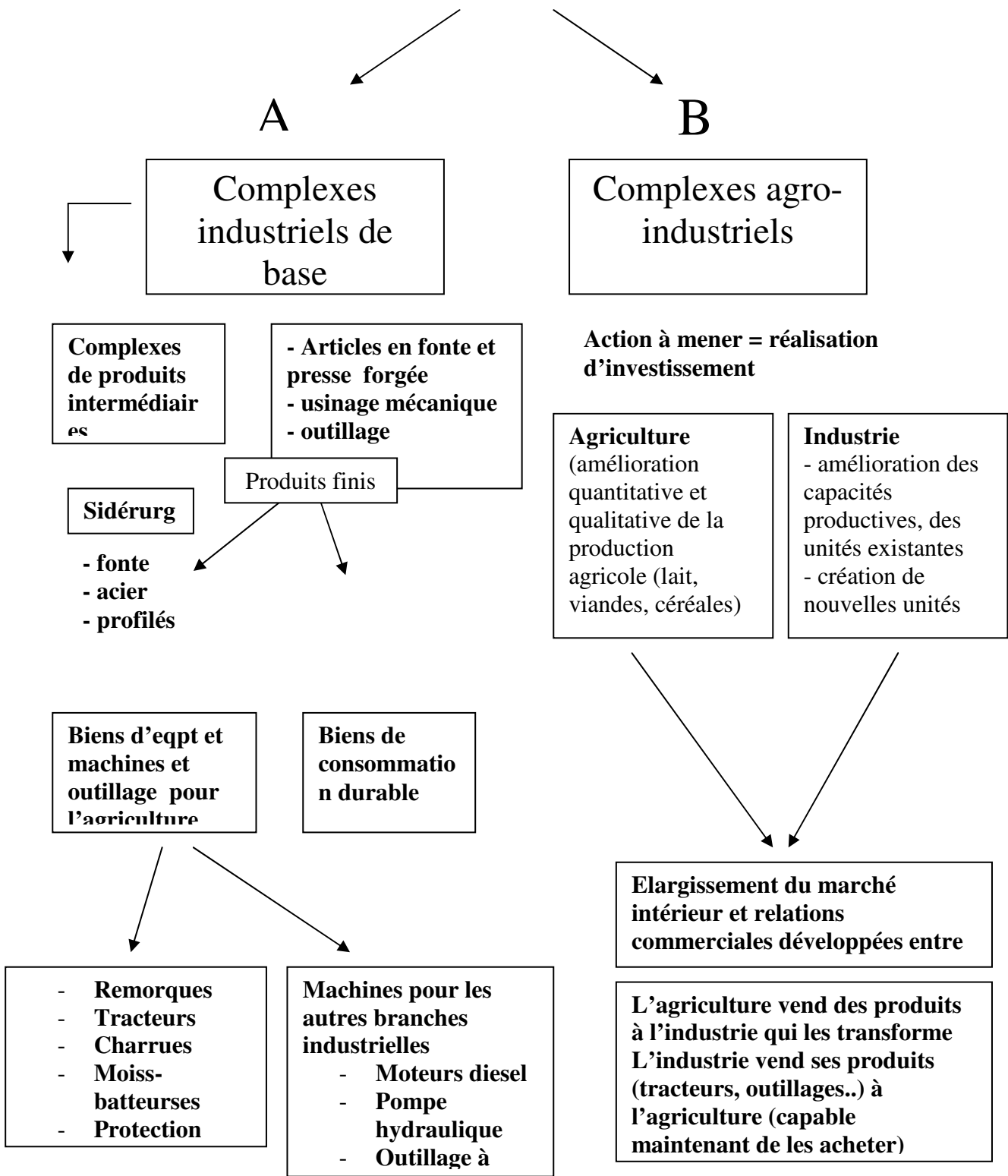
Les dépenses d'investissement réalisés durant cette période (hors hydrocarbures) sont évalués à environ 134 milliards de dinars courants répartis comme suit :

1967 – 1969 : 1.3 milliards de dinars  
 1970 – 1973 : 7.7 milliards de dinars  
 1974 – 1978 : 48.1 milliards de dinars  
 1979 – 1983 : 58.2 milliards de dinars  
 1984 – 1986 : 18.8 milliards de dinars

Ces investissements ont permis la création de 400 grandes unités et complexes industriels et plus de 400 PMI publiques rattachées pour leur grande part aux collectivités territoriales.



Schéma de l'industrialisation algérienne





Cette période caractérisée de « phase de construction et de croissance » recouvre les périodes des différents plans<sup>2</sup> de développement. Ce sont les « 20 glorieuses » de l'économie algérienne et singulièrement de l'industrie algérienne.

Durant cette période (1967 – 1986), les principaux indicateurs du secteur industriel indiquent clairement l'option de l'Etat Algérien pour l'industrialisation du pays :

1. la part de la valeur ajoutée industrielle dans la PIB a été en moyenne de l'ordre de 14,5%. Par rapport au PIB, elle est en moyenne de 12,6% ;
2. le taux d'accroissement annuel moyen de la production industrielle publique (en termes réels) sur la période est de 11,2%. L'industrie manufacturière proprement dite croît pour sa part à un taux moyen annuel de 10,6% ;
3. la part de l'emploi industriel est en moyenne de 12,2 de l'emploi global.

### **2.2.3. L'investissement industriel**

Entre la première et la dernière année du premier plan quadriennal, l'investissement industriel est multiplié par 1,5 fois. Il est multiplié encore par 2,2 fois entre 1973 et 1977. Mesuré par le PIB, son taux est de 28,3% pour la première période et de 40,4% pour le second plan. En dehors de ces moyennes, il atteint des pics de 42,4% en 1977 et de 47,8% en 1978. Son taux de croissance est de 16% en moyenne annuelle sur toute la période couverte par les deux plans quadriennaux.

### **2.2.4. Les importations industrielles**

En moyenne, les importations de produits industriels représentent près de 90,2% des importations globales. Elles enregistrent durant le premier plan quadriennal une augmentation en volume et cumulée de 35,3% entre 1970 et 1974. Elles sont constituées essentiellement de biens d'équipement et de demi – produits pour l'industrie.

### **2.2.5. Les exportations industrielles**

Les exportations de produits issus de l'industrie, en termes réels, sont évidemment sans grande signification durant cette période de mise en place du système de production industriel national. Elles sont de l'ordre de 7,8 des

---

<sup>2</sup> Pré plan 1967 – 1369, le premier quadriennal 1970 – 1973, le second quadriennal 1974 – 1977 et le plan quinquennal 1980 – 1984.

exportations globales de marchandises. Elles ne croissent qu'à un rythme de 1,1% en moyenne durant les deux plans quadriennaux (1970-1973 et 1974-1977)

La part du secteur des hydrocarbures dans le PIB, a connu une baisse spectaculaire et continue. Elle passe de 46,2 en début de période à 23 seulement en fin de période. Le secteur était en fait le pourvoyeur de fonds des autres secteurs, il transférait ses revenus, en grande partie au secteur de l'industrie manufacturière.

La décennie 70 de la politique économique algérienne peut être qualifiée de pro industrielle. L'amélioration des revenus pétroliers et l'élargissement en conséquence de la solvabilité extérieure du pays ont orienté le décideur vers l'achat massif de biens d'équipement en vue de l'industrialisation du pays.

La valeur ajoutée industrielle demeure majoritairement l'œuvre du secteur public qui en réalise 74%. Cette situation est le résultat de l'action de l'Etat envers ce secteur à travers un investissement public soutenu et encouragé par une bonne capacité de financement (effet positif du choc pétrolier).

#### **2.2.6. Le financement de l'industrialisation**

La mise en place des réalisations industrielles par l'Etat a été financée par le recours des entreprises publiques au crédit bancaire dès 1971.

En effet, et pour ne pas priver l'ensemble des autres secteurs économiques et sociaux des ressources budgétaires, le gouvernement algérien a pris la décision de faire financer les gros efforts d'industrialisation par le crédit bancaire ce qui signifiait que les sociétés nationales en charge de l'industrialisation devaient rembourser à termes les financements que leur accordait l'Etat par le biais de ses banques. Mais dans le même temps, l'Etat a maintenu, pour les entreprises industrielles un système de prix administrés établis bien en deçà des coûts réels de production faisant bénéficier de la sorte l'ensemble de l'économie nationale et des ménages des productions industrielles des entreprises publiques cherchant par là à densifier le développement économique et créer un vaste marché intérieur moteur de la poursuite de l'expansion industrielle.

Bien évidemment, cette situation a fait rapidement apparaître de sérieuses difficultés financières auxquelles allaient faire face les entreprises publiques industrielles contraintes de céder leurs productions à des prix qui ne couvraient même pas leurs coûts de production alors même qu'elles recouraient aux crédits bancaires pour financer et leurs investissements et leur exploitation.

L'industrie a bien évidemment été incapable de générer les ressources pour rembourser les crédits accordés. Pour éviter de casser la dynamique d'industrialisation, l'Etat se lance alors dans les opérations de restructuration financière supportées par le Trésor public. Ces opérations dites d'assainissement financier des entreprises publiques industrielles ont généré

d'énormes déficits supportés par le budget de l'Etat qui ont été à l'origine d'une lourde dette publique. Ainsi, selon les chiffres avancés par l'ancien directeur du développement industriel au Ministère de l'industrie, Mahrez Hadj Sayed (In. « Industrie algérienne, pesanteurs et réforme »), de 1970 à 1978, plus de 10 milliards de DA ont été mobilisés pour couvrir les déficits de 82 sociétés nationales dont l'endettement avait atteint 179 milliards de DA soit l'équivalent de 2 fois le PIB).

De 1983 à 1987, le plan de restructuration financière a concerné 300 sociétés pour un montant de 60 milliards de DA

De 1991 à 2001, l'opération d'assainissement financier a nécessité le montant de 1.200 milliards de DA (17 milliards \$). Ainsi l'Etat finançait dans les faits l'industrialisation sur fonds budgétaires et par le biais de la dette publique et le concept de crédit adopté par la réforme de 1971 n'avait plus aucun sens puisque les entreprises publiques étaient dans l'incapacité de le rembourser.

### 3. La crise de l'industrie algérienne

#### 1987 – 1999 : La crise de l'industrie algérienne

Cette période est marquée par le lancement des réformes économiques par ceux qu'on appelait à la fin des années 80 les « réformateurs du FLN ».

Ces réformes étaient imposées à la fois par des contestations de plus en plus fréquentes de la société, un immobilisme de l'économie et par la crise de la dette extérieure qui a, d'ailleurs débouché malgré les réticences des « réformateurs » sur l'accord de rééchelonnement de celle-ci soutenu par le FMI et adossé à des programmes de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel.

L'industrie algérienne subit de plein fouet la crise qui secoue l'économie. 443 entreprises publiques industrielles sont dissoutes 60 entreprises publiques économiques (nationale (EPE) et 383 entreprises publiques locales (de wilaya).

- son taux d'accroissement annuel moyen. La régression de la production industrielle publique est sans équivoque : pour la période elle a été de - 2,7%.
- Les prix à la production industrielle du secteur public ont augmenté de 23,8% (avec des hausses très marquées pour certains exercices : 66,7% en 1991)<sup>3</sup>
- La part de l'emploi industriel dans la population occupée totale tombe à 10,3% sur la période.

Entre 1989 et 1997, l'indice de la production industrielle publique hors hydrocarbures a perdu plus de 31 points. L'indice de la production manufacturière qui représente le mieux les capacités industrielles installées tombe à 63,1% en 1997, soit à moins des deux tiers de son niveau de 1989.

Le groupe des industries sidérurgiques, métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques (ISMMEE), noyau de l'industrie algérienne, autour duquel devait être construit tout le tissu industriel ne représente plus en 1996 que 30% de la valeur ajoutée du secteur public industriel contre 54% en 1989. Sa production a chuté de plus de la moitié entre 1989 et 1997.

Les découverts des entreprises industrielles publiques ont été évalués à près de 208 milliards de DA à la fin 1998. Au titre du fonds d'assainissement, les différentes lois de finances ont mobilisé environ 642,8 milliards de DA sur la période 1991 – 1997, soit l'équivalent de 12 milliards de \$ US au taux de change de 1997.

<sup>3</sup> En revanche, la variation des prix à la production industrielle du secteur privé a été relativement plus modérée avec une moyenne de 15,7% hormis tout de même certains pics à l'image des 54,3% de 1991.

Ainsi la crise de l'industrie algérienne est patente. Il faut rappeler ici que l'économie algérienne a été bâtie, à la fin des années 1960, sur une ambition industrielle, légitime par ailleurs. Nous avons montré combien les efforts d'investissement faits dans l'industrie durant les trois plans qui se sont succédés : quadriennal I (1970 – 1973), quadriennal II (1974 – 1977) et quinquennal (1980 – 1984) étaient véritablement à la mesure de l'ambition affichée.

Le taux d'investissement moyen dans l'industrie (ou taux d'accumulation industrielle) a été durant toute la période de 31% du PIB. Le tiers des ressources de la nation étaient affectées par l'Etat à l'industrie (à l'industrialisation pour être plus précis). Tout cela a été rappelé. Lorsqu'on examine les résultats affichés aujourd'hui par la production industrielle algérienne, on prend toute la mesure de l'échec de l'industrialisation du pays. Les chiffres révèlent la baisse constante de la part de l'industrie dans le PIB alors que les « planificateurs » de l'époque prévoyaient exactement le contraire.

### Evolution du poids de l'industrie dans le PIB

| Année | Poids dans le PIB |
|-------|-------------------|
| 1982  | 18%               |
| 1993  | 12%               |
| 2004  | 6%                |
| 2006  | 5,7%              |
| 2007  | 5%                |

Et il faut savoir que dans le secteur industriel hors hydrocarbures sont comptabilisées les branches (énergie et mines et carrières) lesquelles branches ont vu leurs poids dans la production industrielle passer de 8% en 1989 à 16% en 2000 et 19% en 2005. Ceci signifie que la régression de la production des industries manufacturières est beaucoup plus importante que celle du secteur de l'industrie dans sa globalité. Le tableau qui suit montre clairement cette régression.

### Evolution de la production industrielle (indice 100 en 1989)

|                              | 1989 | 1999 | 2003 | 2004 | 2005  | 2006 |
|------------------------------|------|------|------|------|-------|------|
| Industrie hors hydrocarbures | 100  | 75,3 | 73,8 | 73,8 | 74,4  | 74,4 |
| Industries manufacturières   | 100  | 67,9 | 62,9 | 61,4 | 60,00 | 58,7 |

En 2006, la production des industries manufacturières ne représente plus que la moitié de celle de 1989 !

Par branche industrielle, l'évolution de la production a été la suivante : (indice 100 en 1989)

| Branches             | 1989 | 1999 | 2006  |
|----------------------|------|------|-------|
| ISMME                | 100  | 56,1 | 71,5  |
| Matériaux construits | 100  | 90,5 | 108,5 |
| Chimie, caoutchouc   | 100  | 91,7 | 79,7  |
| Agroalimentaire      | 100  | 93,9 | 32    |
| Textiles             | 100  | 39,6 | 21,2  |
| Cuirs et chaussures  | 100  | 15,9 | 9,2   |
| Bois, liège          | 100  | 38,9 | 23,8  |
| Industries diverses  |      | 19,1 | 18,8  |

A l'exception des industries sidérurgiques, métalliques, électriques (ISMME) et des matériaux de construction, toutes les branches industrielles ont vu leurs productions régresser d'année en année. C'est à une véritable crise profonde que fait face l'industrie algérienne. Pour l'année 2007 (à fin septembre), la production industrielle publique a baissé globalement de -2% et l'industrie manufacturière de -5% avec

-12% pour la chimie-caoutchouc-plastiques, -8% pour les industries agroalimentaires, -17% pour les textiles, bonneterie -9,4% pour les cuirs et chaussures, -8,7% pour les bois et lièges, -39,3% pour les industries divers.

Quelle était la situation de l'industrie algérienne privée ?

Quelle place occupe le secteur privé dans l'industrie nationale ?

Les dernières mises à jour disponibles jusqu'en 2004 nous permettent d'évaluer la part du secteur privé dans la valeur ajoutée de chaque branche industrielle du pays.

**Parts du secteur privé dans la valeur ajoutée industrielle :**

**Répartition par branche**

| Branches                                      | 1989 | 2004 |
|---|------|------|
| Mines et carrières                            | 13,8 | 6    |
| ISMME   | 9,2  | 9,8  |
| Matériaux de construction                     | 12,6 | 34,1 |
| Chimie, caoutchouc, plastique                 | 24,3 | 23,8 |
| Agroalimentaires                              | 52,5 | 76,2 |
| Cuirs et chaussures                           | 31,4 | 83   |
| Bois, lièges, papier                          | 25,1 | 45,6 |
| Industries diverses                           | 45,4 | 43,5 |
| Total industries privées (hors hydrocarbures) | 25,9 | 36,8 |

Ce tableau appelle trois remarques :

- 1) En cinq ans, la part de l'industrie privée dans toute l'industrie algérienne hors hydrocarbures a progressé de onze (11) points. Ce qui est appréciable.
- 2) Les branches de l'industrie « lourde » (selon la terminologie consacrée en Algérie) sont restées le fait du secteur public
- 3) Le secteur privé s'est principalement consacré aux branches industrielles dites légères : les industries de biens de consommation : agroalimentaires, textiles et confections, cuirs et chaussures. En 2005, l'ONS dénombre 25 961 entreprises industrielles qui se répartissent par branche et par nature juridique de la manière suivante :

| Nature juridique        | Privé National | Privé Etranger | Economie Mixte | EPE autres Public | Total  |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|-------------------|--------|
| <b>Branches</b>         |                |                |                |                   |        |
| <b>Extractives</b>      | 899            | 49             | 18             | 18 35             | 1019   |
| <b>Manufacturières</b>  | 23 894         | 57             | 17             | 433 358           | 24 759 |
| <b>Electricité/gaz</b>  | 117            | 6              | -              | 5 55              | 183    |
| <b>Total industries</b> | 24 910         | 112            | 35             | 456 448           | 25 961 |

Comme on peut le constater, le secteur privé industriel est largement dominant par le nombre d'entreprises mais il faut souligner qu'il s'agit surtout de très petites entreprises (TPE) puisque les entreprises privées de moins de 6 personnes représentent 84% du total des entreprises de ce secteur et celles de plus de 60 personnes, 4,5% seulement. En 2000, les entreprises industrielles dans le total des entreprises privées représentaient 26%, en 2005 elles ne sont plus que 22%. Les investissements privés ne vont pas prioritairement à l'industrie. Et de moins en moins. En 2000, les entreprises industrielles privées nouvellement créées représentent 23% du total des créations d'entreprises et en 2005 elles ne représentent plus que 13,45%. Les investisseurs privés qui ont effectivement progressé depuis la fin de la décennie 1990 ne choisissent pas prioritairement l'aventure industrielle. C'est plutôt le secteur des services : commerce, transport...et à un degré moindre celui de la construction qui ont la faveur des investisseurs privés. Si, ni l'Etat ni les opérateurs privés n'investissent dans l'industrie manufacturière, il est facile de comprendre pourquoi la valeur ajoutée par habitant créée par les industries manufacturières régresse et occupe aujourd'hui la dernière place au Maghreb. (Voir plus loin le tableau V.A/hbt)

La régression des industries manufacturières ne concerne pas que le secteur public. En 2007, la production du secteur industriel privé a stagné (0,54% pour les neuf premiers mois de l'année contre +3,7% en 2006 si l'on en croit les chiffres de la délégation au plan). Cette régression de la production industrielle du secteur privé est encore plus inquiétante car on pensait que ce dernier allait être le moteur de l'industrie algérienne. Sa place y est de plus en plus importante (39% de la valeur ajoutée industrielle contre 25% seulement en 1989) et sa faible performance (pour ne pas dire son essoufflement) que

le plan date à l'année 2000, est préoccupante. Sur la période 1996 – 2000, la croissance réalisée par l'industrie privée a été en moyenne de +10% par an. Elle n'est plus que de 2% en moyenne annuelle sur la période 2000 – 2006. D'autre part, il faut rappeler que bien évidemment, l'industrie nationale est loin, bien loin de satisfaire à nos besoins en produits industriels. Le poids des importations de produits d'origine industrielle dans nos importations globales se passe de tout commentaire :

### Importations industrielles

| Période     | Poids des importations de produits industriels |
|-------------|--|
| 1966 - 1986 | 90%  |
| 1987 - 1999 | 87%  |
| 2000 - 2005 | 89%  |

Nous importons autant de produits industriels en début d'industrialisation qu'après plus de vingt ans d'investissements industriels. Pour leur part, les exportations hors hydrocarbures qui comprennent bien évidemment d'autres produits que les produits manufacturés ont été d'un montant de 1,31 milliards de dollars. L'agence de promotion du commerce extérieur précise que 70% de ces exportations hors hydrocarbures sont constituées de déchets ferreux et non ferreux, de produits dérivés des hydrocarbures (ammoniac, solvants, méthanol, hélium) et de produits miniers (phosphate, zinc...). Comme on peut le constater, l'industrie, celle qui transforme et crée de la valeur, est absente. Les produits industriels finis, c'est-à-dire les produits de l'industrie manufacturière, ont rapporté des recettes d'exportation de 78 millions de dollars soit 0,78 milliards de dollars sur des recettes d'exportations totales de 60 milliards de dollars ! C'est-à-dire 0,013% !! On peut encore préciser que le fonctionnement de l'industrie manufacturière nationale nécessite un minimum d'importations de 1,8 milliard de dollars par an (matières premières, pièces de rechange, équipements, services à l'entreprise) et n'exporte que pour 0,78 million de dollars. La balance industrielle est en total déséquilibre.

Cette illustration chiffrée de la crise de l'industrie algérienne peut être complétée par des données sur la valeur ajoutée des industries manufacturières nationales comparée à celle dégagée par les industries des autres pays d'Afrique du Nord.

### Valeur ajoutée par habitant dans l'industrie manufacturière

|         | 1983 | 2003 |
|---------|------|------|
| Algérie | 242  | 125  |
| Maroc   | 120  | 240  |
| Tunisie | 160  | 440  |
| Egypte  | 80   | 220  |



L'Algérie est ainsi devenue le pays le moins industrialisé dans la région (c'était, en 1983, le pays le plus industrialisé). Cette désindustrialisation est confirmée par les données relatives à la part de l'industrie manufacturière dans le PIB en 2004.

#### Part de l'industrie manufacturière dans le PIB (2004)

|                |       |
|----------------|-------|
| <b>Algérie</b> | 7,2%  |
| <b>Tunisie</b> | 18,7% |
| <b>Maroc</b>   | 17%   |
| <b>Egypte</b>  | 19,2% |
| <b>Turquie</b> | 13,8% |

En 2006, cette part de l'industrie manufacturière dans le PIB (industrie hors hydrocarbures) a encore régressé : 5,7%. L'Algérie industrielle a fait long feu et, pour l'instant, l'après-pétrole, c'est encore le pétrole !

Enfin et pour terminer ce tableau clinique de l'industrie algérienne, rappelons qu'en 2004, plus de 80% de l'industrie est à faible intensité technologique et près de 90% de branches à technologie faible ou faiblement moyenne, ce qui renseigne sur la faiblesse technologique du tissu industriel algérien.

#### Structure du Secteur Industriel – 2004

Secteurs Contribution au total industries (%).

|   |      |
|---|------|
| <b>Low – technology Industries</b>              | 82.7 |
| <b>IAA</b>                                      | 54.2 |
| <b>Textiles, cuirs et chaussures</b>            | 5.5  |
| <b>Bois et liège</b>                            | 1.5  |
| <b>Papier et imprimerie</b>                     | 1.8  |
| <b>Eau élect. gaz</b>                           | 11.5 |
| <b>Mines</b>                                    | 1.0  |
| <b>Mat. Const.</b>                              | 6.1  |
| <b>Autres</b>                                   | 1.2  |
|   |      |
| <b>Medium – low – technology Industries</b>     | 8.8  |
| <b>Métaux</b>                                   | 1.7  |
| <b>Produits sider, fonte et acier</b>           | 4.5  |
| <b>Biens de consom. métal électr. mécan.</b>    | 3.7  |
| <b>Knowledge – based Industrie</b>              | 8.4  |
| <b>Chimie</b>                                   | 4.8  |
| <b>Biens équipement et équip. transports</b>    | 3.4  |
| <b>Mécan. précision destinée à l'équipement</b> | 0.3  |
| <b>Total industries</b>                         | 100  |

Ainsi la stratégie d'industrialisation des années 70, dotée pourtant d'une grande cohérence et ayant connu un rythme soutenu de réalisation, a abouti à des résultats pour le moins décevants- Pourquoi ?

Sans être exhaustif, nous pouvons identifier six causes qui expliquent cet échec :

1. la fin des années 70 est marquée par le décès du Président Boumediene qui favorise l'arrivée au pouvoir d'une équipe décidée à stopper le programme industriel des années 70 au motif des lourds déficits financiers qu'il a accumulés mais dont, à l'évidence, elle ne comprenait pas la logique profonde. Elle était de plus encouragée dans sa démarche, par une dette extérieure accumulée par le pays et qui devenait de plus en plus insupportable.
2. le changement de cap opéré n'indiquait pas clairement la nouvelle stratégie d'accumulation, dans le secteur industriel se contentant de restructurer « organiquement » les Sociétés Nationales, c'est-à-dire en fait, fractionner les grands groupes industriels publics difficilement construits pendant une décennie
3. l'effort d'investissement de l'Etat est considérablement réduit et le capital privé est toujours peu enclin à aller dans des secteurs « lourds »
4. le contre choc pétrolier de 1986 accélère les « réformes économiques » qui ont comme principal objectif de réduire le périmètre de l'Etat et d'ouvrir l'économie
5. l'exacerbation de la crise d'endettement a abouti à un rééchelonnement de la dette extérieure adossé à des programmes de stabilisation macro-économique et d'ajustement structurel qui imposent la réduction drastique de la dépense publique et conséquemment la réduction de l'investissement de l'Etat
6. l'accélération du processus de mondialisation libérale de l'économie décline totalement le « modèle algérien d'industrialisation ».

## 4. La nouvelle politique industrielle

### 4.1. Comment renouer avec l'ambition industrielle de l'Algérie ?

Nous savons que l'industrie est indispensable à une croissance économique forte et durable. Elle est aussi nécessaire à l'équilibre macro-financier de l'économie à moyen et long terme. Une nouvelle stratégie industrielle est pour l'Algérie un enjeu décisif. Elle se justifie par au moins trois constats que nous avons essayé d'explicitier dans les développements qui ont précédé :

1. l'industrie algérienne affiche depuis plus de dix ans des performances bien médiocres et malgré le desserrement de la contrainte financière, n'arrive toujours pas à sortir de la croissance zéro. Ses handicaps sont structurels.
2. c'est un lieu commun de rappeler que les ressources tirées des hydrocarbures – en fait les ressources du pays – sont volatiles et ne peuvent garantir à elles seules, sur le moyen et long terme, le financement du développement. Il faut exporter « autre chose » que le pétrole et le gaz.
3. Les mutations de l'industrie mondiale ont déclassé notre « modèle industriel » enfermé dans les productions standardisées et abrité de la concurrence étrangère, comme d'ailleurs de toutes contraintes d'efficacité. Le maintien de l'industrie nationale dans sa structuration actuelle conduirait à pérenniser trois handicaps sérieux :
  - a. accepter les faibles niveaux actuels de productivité du travail et de rendement du capital et se résigner à perdre régulièrement des parts de marché intérieur et à rester incapables de conquérir des marchés extérieurs ;
  - b. compromettre sérieusement les équilibres financiers déjà précaires des entreprises et les condamner à la faillite ;
  - c. continuer à dépendre des recettes d'hydrocarbures incertaines et insuffisantes pour assurer le fonctionnement de l'économie et de la société.

### 4.2. Quels sont les objectifs à assigner à la nouvelle stratégie industrielle ?

Nous identifions trois :

1. Mettre fin à la crise de performance de l'industrie nationale  
En s'attachant à en réduire les facteurs de vulnérabilité. Notre industrie en traîne depuis longtemps cinq :
  - a. la faible densification du tissu industriel national
  - b. son orientation quasi exclusive sur le marché intérieur qui se réduit de plus en plus et qui ne procure pas les devises nécessaires pour financer les approvisionnements dont ont besoin les entreprises industrielles ;

- c. la forte dépendance de notre industrie des approvisionnements extérieurs en matières premières, demi-produits et pièces de rechange ;
  - d. le retard technologique et la maîtrise insuffisante des procès de production et de reproduction ;
  - e. l'insuffisance des capacités managériales et leur retard dans le domaine des méthodes modernes de gestion.
2. Le second objectif à atteindre est celui de l'amélioration de la balance devises du secteur industriel

L'industrie nationale importe pour plus de 2 milliards de dollars par an pour ses besoins de production et exporte en produits manufacturés pour 1 million de dollars ! Comment améliorer la situation ? La nouvelle stratégie industrielle doit s'inscrire dans deux orientations :

- parachever le processus de substitution à l'importation en intégrant de plus en plus le tissu industriel national. L'industrie doit diminuer sa dépendance des importations pour fonctionner ;
  - préparer l'industrie à réussir sa nouvelle insertion dans le marché mondial. Il s'agit de valoriser les avantages comparatifs et faire émerger progressivement des activités industrielles d'exportation susceptibles de diversifier les ressources d'accumulation. Et l'exportation de produits manufacturés procède de la mise en place d'un véritable modèle exportateur.
3. Le troisième objectif concerne l'augmentation de la part du secteur privé dans l'industrie nationale

Cet objectif sera atteint tant par des opérations de privatisation que par des mesures incitatives à l'investissement nouveau. Il faut en effet rappeler que la situation actuelle de l'industrie algérienne est marquée par la prédominance du secteur public. Les entreprises industrielles privées qui représentent plus de 90% du nombre d'entreprises dans l'industrie ne produisent que près de 20% de la valeur ajoutée industrielle et occupent 21% de la main-d'œuvre.

### 4.3. Dans quel cadre global devra être pensée la stratégie industrielle ?

C'est, bien sûr, à l'Etat qu'il revient d'afficher ses choix stratégiques et de se repositionner en conséquence. C'est à l'Etat d'établir les priorités, d'identifier les moyens d'intervention ainsi que les mesures institutionnelles et incitatives. Les objectifs méritent d'être rappelées ici qui doivent guider les actions au cours des années à venir :

1. Le premier objectif touche à l'amélioration des performances du capital industriel disponible. L'industrie algérienne a besoin de recourir aux alliances et au partenariat avec des champions mondiaux pour accéder à la technologie, à l'expertise managériale, à la connaissance des marchés extérieurs ;
2. L'investissement productif, l'investissement de capacité devra être largement facilité au capital privé national et étranger. L'Etat doit

construire l'attractivité du site Algérie. Les retards pris dans ce domaine sont considérables ;

3. Une troisième mesure est celle qui concerne le mode de financement de l'économie. Il est clair que l'état de l'intermédiation bancaire et financière dans l'économie est un des principaux facteurs bloquants : banques inefficaces, marchés des capitaux inexistants, produits bancaires et financiers largement insuffisants. Il y a ici beaucoup à faire.

#### 4.4. Le rôle de l'Etat

Dans les nouvelles stratégies industrielles en œuvre actuellement dans les pays du Sud, le débat sur le rôle de l'Etat reste ouvert, débat dont on ne peut faire l'économie en Algérie aussi bien évidemment.

Deux thèses sont aujourd'hui débattues qui apparaissent assez éloignées l'une de l'autre. La première thèse insiste sur le rôle de l'Etat qui doit, par une politique volontariste, définir les nouvelles spécialisations, mobiliser des ressources pour l'investissement et compter d'abord et avant tout sur ses propres forces, l'investissement direct étranger étant, au mieux, un complément à l'effort national. Il ne faut en attendre aucun miracle. Selon ce point de vue, l'Etat doit reprendre son rôle de premier investisseur industriel, consolider les instituts de formation de cadres compétents en réformant les programmes, les méthodes pédagogiques, la nature de la formation, développer la recherche-développement. Mais cette thèse ne dit pas :

1. Comment l'Etat va-t-il pouvoir financer tout ce programme ?
2. L'expérience a déjà montré que l'Etat est mauvais manager quand il n'est pas aussi mauvais investisseur.
3. Quel marché viser lorsqu'on est soumis à l'ouverture et au libre-échange (accord d'association avec l'Union européenne, accession à l'OMC), et que l'ancien marché intérieur protégé va être aussi difficile à conquérir que le marché extérieur du fait de la concurrence étrangère.
4. Quelles spécialisations choisir et en fonction de quels paramètres : avantages comparatifs certes, mais aussi performances, capacité compétitive, niveau de productivité possible.

La seconde thèse débattue est celle qui défend l'idée d'une nouvelle politique industrielle en phase avec les contraintes qu'impose la mondialisation. Cette nouvelle politique industrielle – nous préférons parler, quant à nous, de stratégie industrielle – suppose un nouveau rôle de l'Etat. Nous savons que la politique industrielle traditionnelle consistait en une intervention de l'Etat dans le choix des spécialisations dans lesquelles devait s'engager le pays et dans la mise en place de branches industrielles correspondant à ces spécialisations (Etat investisseur). L'Etat détermine aussi les lieux d'implantation des projets retenus dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire. Il faut constater qu'aujourd'hui que la

mondialisation de l'économie a déclassé une telle démarche. Ce sont les firmes internationales qui imposent leurs stratégies industrielles. Elles sont elles-mêmes soumises dans leurs stratégies à de nouvelles conditions :

- l'accélération du libre-échange
- le développement des réseaux d'information et de communication
- la baisse des coûts des transports
- la hausse des coûts de recherche-développement.

Ces nouvelles données obligent les firmes internationales à rechercher des économies d'échelle par la constitution de marchés importants. Elles les obligent à mettre en place des réseaux denses de partenaires et de sous-traitants à travers le monde. Tout cela transforme le contexte international et même national et oblige à réviser le concept de politique industrielle traditionnelle. La politique industrielle nouvelle est moins interventionniste et l'Etat a un nouveau rôle : il intervient non plus sur les finalités de la stratégie industrielle mais sur les moyens organisationnels de cette stratégie. L'Etat est plus attracteur et incitateur qu'investisseur. Le mot-clé des stratégies industrielles aujourd'hui pour les pays du Sud est : attractivité. Les spécialisations industrielles sont de plus en plus le fait des firmes (et non des Etats) : comment dès lors attirer ces firmes investisseurs sur son territoire ? La politique industrielle devient alors la construction de l'attractivité : infrastructures de transport, télécommunications, recherche-développement, grandes écoles de formation de cadres qualifiés, grands services administratifs performants, politique macroéconomique active centrée sur le soutien à l'entreprise : c'est tout cela qui fera du territoire national un site recherché par les firmes internationales qui y développeront leurs stratégies industrielles seules ou en alliance et en partenariat avec les entrepreneurs locaux publics et privés. L'Etat devra aussi travailler à aider à l'émergence de champions nationaux par des politiques d'accompagnement efficaces des entreprises du pays.

#### **4.5. Le mode d'accumulation dans l'industrie ou comment et dans quels créneaux investir ?**

Comment relancer l'industrialisation en Algérie ? Quelle stratégie adopter aujourd'hui ? Quels devront en être les principaux acteurs ? Nous ne pouvons pas envisager de réponses adéquates à ces questions si nous n'avons pas rappelé au préalable ce qu'est le processus en cours actuellement de mondialisation de l'économie.

Très rapidement, la mondialisation de l'économie a revêtu trois formes historiques :

1. La spécialisation : les nations se spécialisent dans les productions où elles sont le plus avantagées : le commerce international s'effectue sur la base des avantages comparatifs. On date cette période entre la seconde moitié des années 1800 et la fin de la première moitié des années 1900 (1860 – 1940).
2. La multinationalisation : le développement du protectionnisme économique a entraîné les grandes entreprises à se multinationaliser pour contourner les barrières tarifaires et non tarifaires érigées par les

nations, les grandes entreprises vont produire sur le site même où se trouvent le marché et la demande. Cette période (1950- 1983) marque la naissance et le développement des firmes multinationales.

3. L'intégration : à partir des années 1980, la firme globale apparaît (il faut bien noter cependant que cette nouvelle forme d'intégration n'en est qu'à ses débuts): nous avons affaire à « l'entreprise sans usine », « la grande firme éclate son procès de production en différents endroits par la sous-traitance, l' « outsourcing » : tout est fait « ailleurs », sauf le marketing (l'image) mais y compris, et de plus en plus, la recherche-développement. la fabrication de produits de haute technologie, les activités manufacturières et de service sont réalisées par des partenaires à l'étranger.

Même les universités d'excellence, et la recherche-développement sont délocalisées (rentabilité plus grande, coûts plus faibles...). Mais les firmes internationales externalisent leurs activités dans les pays qui ont les capacités de les accueillir. Elles ne cherchent plus à contrôler la gestion des partenaires étrangers par des prises majoritaires dans leur capital. A la place, elles s'installent ou bien passent des contrats avec les entreprises locales lorsque celles-ci sont performantes. Les firmes internationales deviennent des firmes réseaux. Pour les pays du Sud, cette mondialisation impose des restructurations industrielles. Pour ne pas être laissé au bord de la route, il faut renoncer à certaines activités et en développer d'autres plus performantes, plus novatrices, moins concurrencées. L'avantage compétitif ne repose plus sur l'avantage comparatif et les politiques industrielles et technologiques nationales d'inspiration colbertiste qui constituaient la pratique habituelle des gouvernements sont en voie de déclin. La politique industrielle nationale devient une politique de l'attractivité qui doit répondre à la question de savoir comment faire pour attirer les firmes étrangères sur le territoire national soit en tant que producteur soit en tant que donneur d'ordre. Bien évidemment, attirer les firmes étrangères sur le territoire national ne signifie pas se désintéresser et délaisser les entreprises locales. Attirer les firmes étrangères, c'est au contraire les intéresser par des partenariats de production, de services et de recherche-développement avec les entreprises locales. Attirer les firmes étrangères, c'est leur offrir des capacités nationales de sous-traitance, d'outsourcing.

D'autre part la spécialisation des économies émergentes ne se fait plus ex-anté (« à l'avance ») en fonction de leurs dotations en facteurs (capital, travail et ressources naturelles) mais ex-post, en fonction des choix de localisation que font les firmes internationales. Les Sud-coréens et les Japonais décident de s'installer en Algérie et ce pays devient spécialisé en électronique alors qu'au départ, il n'y avait là aucun avantage comparatif. Ainsi, les avantages compétitifs se construisent par l'attractivité. La politique industrielle devient la politique d'attractivité et ce sont les phénomènes nouveaux de globalisation des firmes, de généralisation du modèle d'organisation en réseaux horizontalisés, les démarches d'externalisation qui imposent ce nouveau paradigme de développement industriel. Les modèles d'industrialisation par substitution d'importation et

d'industries industrialisantes sont abandonnés pour les modèles « d'export-promotion », c'est-à-dire les démarches qui permettent aux entreprises des pays du Sud et avec elles, à toute l'économie, d'occuper des segments de la chaîne de valeurs internationale mises en place par les firmes internationales et les firmes globales.

C'est ainsi que l'on peut comprendre les « politiques industrielles » du Maroc ou de la Tunisie, par exemple qui font des efforts pour occuper aujourd'hui pour l'un, des segments d'équipementiers pour les grands avionneurs mondiaux (Airbus, Boeing) et pour l'autre pour les grands constructeurs automobiles. De même, l'Inde a fait de sa ville de Bangalore le pôle d'excellence mondiale de formation dans la haute technologie, notamment informatique. C'est le professeur Charles Albert Michalet qui rappelle : « De nouvelles opportunités pour le développement industriel du Sud sont offertes par les nouvelles modalités de la globalisation. La segmentation de la chaîne de valeurs ajoutée par les opérations d'externalisation risque de se montrer plus efficace que les « plans de développement » lancés autrefois en grande pompe par les autorités étatiques du Sud ».

Ainsi, il appartient aujourd'hui à l'Etat de construire les conditions nécessaires pour l'accueil des investisseurs qu'ils soient étrangers ou domestiques et surtout pour l'accueil des programmes d'outsourcing que développent de plus en plus les firmes internationales. Une politique audacieuse de construction et de modernisation d'infrastructures de transport et de télécommunication permettant de relier efficacement l'économie nationale au reste du monde.

Une législation immobilière assouplie, un système de formation adapté où l'Etat donne à l'école, à l'université et à la recherche les moyens nécessaires à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée capable d'utiliser, voire de perfectionner les technologies les plus sophistiquées, une administration au service des entreprises constituent autant de facteurs d'attractivité qui vont faciliter l'implantation sur le sol national des grandes firmes internationales et l'accueil des fonctions qu'elles externalisent. Penser une stratégie de relance industrielle ne peut plus se faire en autarcie, c'est-à-dire en ignorant ce qui se passe dans le monde, comment l'industrie mondiale est en train de se reconfigurer non plus par le fait des Etats mais par celui des firmes globales et les fonds d'investissements.

#### **4.6. La place stratégique de la PME/PMI**

Une autre question doit être abordée lorsqu'on pense une nouvelle stratégie industrielle pour l'Algérie : celle de la place que doit y prendre la petite et moyenne entreprise. Nous avons rappelé que l'industrialisation lancée en Algérie dans les années 70 était le fait de grands groupes industriels publics responsables de branches entières et composés d'une multitude d'usines (d'une multitude d'unités économiques » comme on les appelait alors). La restructuration « organique » du début des années



80 avait éclaté ces groupes en plusieurs entreprises autonomes centrées sur les « cœurs de métier ». Puis le travail de restructuration fut poursuivi avec les réformes de 1988 – 1989 et ces nouvelles entreprises furent elles-mêmes filialisées. La taille des entreprises publiques industrielles a été considérablement réduite à la faveur de toutes les réformes qui ont touché l'entreprise publique depuis la fin des années 80.

Faut-il aujourd'hui revenir sur ce travail et reconstruire les grands groupes industriels publics comme l'a annoncé le ministre de l'Industrie et de l'Investissement ? Mais pour aller vers la conquête de quoi ? L'industrie mondiale est déjà en proie à de grandes batailles de compétitivité et de parts de marché et les protagonistes sont des champions mondiaux non pas publics mais à capitaux privés en perpétuelle restructuration, délocalisation, externalisation.

Champions mondiaux qu'il sera bien difficile de concurrencer, cela va de soi. La « nouvelle » option industrielle pour laquelle semblent vouloir opter les pouvoirs publics algériens, peut-elle se payer le luxe de refaire l'histoire et échouer une nouvelle fois surtout que le contexte industriel mondial est aujourd'hui encore plus contraignant, et évolue à un rythme infernal. Combien de temps faudrait-il pour construire des grands groupes performants et pourra-t-on le faire avec des entreprises publiques dont on sait maintenant qu'elles ne peuvent être gérées sous contrainte d'efficacité à cause, notamment, de leur exposition aux inévitables immixtions du pouvoir politique.

Ne vaudrait-il pas mieux chercher à ouvrir le capital des entreprises publiques industrielles algériennes dans le cadre d'une stratégie d'intégration aux chaînes de valeur internationales dont les grands champions mondiaux localisent aujourd'hui des segments entiers sur différents sites (et dans différents pays) par des stratégies d'externalisation, d'outsourcing et que les pays émergents cherchent à accueillir en rivalisant d'ingéniosité. L'Algérie a déjà une expérience en matière de grands groupes industriels publics. Rappelons-nous : l'industrie manufacturière tout entière était organisée pour l'essentiel en une dizaine de grands groupes : Sonacome, Sonelec, SNMC, SONIC, Sogedia ... On misait à l'époque déjà sur l'effet de taille pour aider ces grandes sociétés nationales à devenir des champions, ne voyant pas que leur premier handicap était déjà leur gestion étatique, administrative loin de toutes contraintes d'efficacité.

Qu'en reste-il aujourd'hui après le rythme d'évolution infernal imposé par l'industrie mondiale et les écarts toujours plus grands entre les champions mondiaux et les tentatives d'industrialisation des pays du Sud ? Il n'est plus besoin de ressasser tout cela ! Disons tout simplement qu'il serait bien maladroit de refaire cette histoire qui plus est dans un contexte d'économie ouverte et de rude compétition. Nous pensons, pour notre part, que l'industrie algérienne a surtout besoin aujourd'hui d'une politique déterminée et cohérente de soutien à la PME à capitaux privés. L'Algérie a besoin d'un « Small Business Act » qui prépare les petites et

moyennes entreprises industrielles à devenir des « gazelles », c'est-à-dire des entreprises à forte croissance, innovantes et compétitives à la fois sur le marché intérieur et sur les marchés d'exportation en les inscrivant dans les processus de globalisation actuellement en œuvre.

Un « Small Business Act », c'est une série de mesures et d'actions en faveur de la petite entreprise qui ne sauraient se limiter à l'actuel programme de mise à niveau bien timide ou à l'actuel ministère de la PME et ses faibles moyens. C'est en 1953 que le gouvernement américain adopte et met en œuvre le « Small Business Act » (SBA), programme dédié à la petite entreprise, qui stipule « le gouvernement doit aider, conseiller et protéger dans toute la mesure du possible les intérêts de la petite entreprise ». Ainsi, « le libéralisme économique n'est pas toujours là où on l'attend ». C'est le gouvernement américain qui a mis en place de nombreuses aides en faveur des petites entreprises privées et créé le « Small Business Administration » (SBA), employant 3 000 agents et dirigée par un membre du cabinet du président US administration...chargé de l'application de ce programme d'aides à la petite entreprise. Ces aides touchent à 4 volets :

- 1) **L'accès aux marchés publics.** La loi impose que les marchés publics inférieurs à 100.000 dollars soient mis de côté pour être réservés aux petites entreprises. Ainsi, 62 milliards de dollars sont attribués annuellement aux petites entreprises sur un total de 200 milliards de dollars passés par l'Etat fédéral. La SBA délivre pour ce faire et à ce titre aux PME un certificat de compétence qui atteste de leur capacité à soumissionner.
- 2) **La défense des PME.** Au sein de la SBA, il y a un bureau de défense de la PME (« Office of Advocacy ») mandaté pour être « les yeux et les oreilles » des PME. Ce bureau propose des dispositions en faveur des PME. Il est aussi le porte-parole des PME quand elles rencontrent des difficultés.
- 3) **La formation, le conseil, l'assistance.** La SBA développe de très nombreuses actions pour former et conseiller les chefs d'entreprises.
- 4) **Les aides au financement.** Le gouvernement américain, par l'intermédiaire de la SBA, met en place des programmes financiers qui répondent aux besoins de petites entreprises. Il s'agit principalement de garanties de prêts (quelque 11 milliards de dollars annuellement) et de soutien à l'industrie du capital risque par le biais du programme SBIC (Small Business Investment Act). Le « Small Business Act » a largement contribué au développement des PME et les USA disposent de 22 millions de petites entreprises qui emploient 52% de la population active et contribuent pour 50% du PIB. Ces PME ont créé, depuis 1993, 10 millions d'emplois nouveaux. Pour sa part, et s'inspirant de l'expérience américaine, la France a mis en œuvre en juillet 2006 le « Plan Gazelle », dédié

aussi aux PME (de 20 à 249 salariés). Rappelons que nous devons cette appellation de « Gazelle » pour les PME à l'économiste américain David Birch, pour qualifier les PME américaines créatrices d'emplois et à forte croissance. Birch distinguait les « gazelles » d'une part des « éléphants » ces grands groupes cotés en Bourse qui ont tendance à détruire des emplois, d'autre part, des « souris » ces très petites entreprises (TPE) ayant vocation à ne pas grandir.

Les décideurs français ont constaté une faible croissance des PME et ont pu identifier 3 problèmes :

1. pour atteindre ses objectifs de croissance une « gazelle » doit recruter. Le marché du travail étant en France peu flexible, l'entreprise a peur de prendre trop de risques
2. il n'y a pas d'encouragement fiscal pour soutenir les PME qui veulent augmenter leur taille et développer leur potentiel de croissance
3. les banques ne suivent pas et n'assistent pas les PME en croissance qui rencontrent de nouvelles contraintes et qui souffrent de délais de paiement trop lents.

L'objectif du « Plan Gazelle » en France est de travailler à faire émerger des PME innovantes et compétitives par un accompagnement de l'Etat. Il y a alors de la part de l'Etat :

1. un soutien financier à l'innovation
2. Une assistance conseil

Plus concrètement le « Plan Gazelles » concerne les entreprises qui ont une croissance annuelle de leurs chiffres d'affaires d'au moins 20% pendant 4 ans en partant d'une base minimale de 100.000 dollars de chiffres d'affaires.

Les mesures concrètes d'aide à ces « gazelles » sont :

1. gel de l'impôt sur les sociétés
2. possibilité de décaler le paiement des cotisations sociales de salariés nouvellement embauchés
3. remboursement immédiat du crédit d'impôt recherché

De plus, un soutien financier public est accordé aux « gazelles ». Des « Small Business Investment Company » (SBIC) inspirées des modèles américains et anglais qui rassemblent pouvoirs publics et opérateurs privés, assistent financièrement les PME dont les délais de paiement, trop longs, freinent considérablement les capacités de développement. Les ressources des SBIC sont constituées de capitaux collectés par emprunts obligataires dont principal et intérêts sont garantis par l'Etat. De plus, les banques et les compagnies d'assurances font des apports. N'y a-t-il pas là quelque source d'inspiration pour l'Algérie dont les PME, pourtant moteurs incontestables de croissance, d'innovation et de compétitivité, sont complètement plombées par manque de stratégie des pouvoirs publics ?

## 5. Conclusion

En conclusion, que faut-il retenir de l'aventure industrielle algérienne et dans quelle direction penser la nouvelle stratégie actuellement à l'ordre du jour ? Fin de la décennie 70. Le FLN, toujours parti unique, inscrit à l'ordre du jour de la deuxième session de son comité central, le dossier de l'énergie et la résolution adoptée introduit un concept nouveau, celui de "réserves stratégiques" et préconise, entre autres, de commencer à préparer l'après-pétrole.

Au début des années 80, une notion fait florès : celle d'exportations hors hydrocarbures. Sachant que nous n'avons pas et que nous n'aurons pas d'excédents agricoles à exporter, qu'en matière de services nous étions structurellement importateurs, par exportations hors hydrocarbures, on ne pouvait entendre, d'abord et avant tout, qu'exportations de biens industriels, exportations de produits manufacturés. 27 ans après, où en sommes-nous ? l'après-pétrole c'est encore, toujours et plus que jamais le pétrole.

En 1980, les hydrocarbures représentaient 26% du PIB. En 2005, ils en représentent 45%, et en 2007 près de 50%! Pour sa part, l'industrie, qui représentait 18% du PIB en 1980, n'en représente plus en 2005 que 5,2% et en 2007 un peu moins de 5%. Il y a donc désindustrialisation depuis près de 15 ans et en sachant que notre agriculture attend toujours sa "révolution verte", notre économie est toujours rentière et même monorentière. En dehors des hydrocarbures, qu'exportons-nous ?

Rappelons d'abord un chiffre : entre 1980 et 2003, la valeur moyenne annuelle des exportations hors hydrocarbures n'a pas dépassé 500 millions de dollars courants. Maintes fois, l'objectif de 1 milliard de dollars a été annoncé par les différents gouvernements qui se sont succédés, il n'a jamais été atteint alors même qu'il constitue un objectif bien modeste puisqu'il équivaut à peine à moins de la moitié de la facture payée par notre industrie pour l'importation de ses inputs et autres pièces de rechange, soit quelque 2,2 milliards de dollars en moyenne annuelle. L'industrie algérienne (publique et privée) ne peut même pas couvrir, par ses exportations, les inputs nécessaires à son fonctionnement et reste encore loin de satisfaire à tous nos besoins en produits industriels divers. Mais ce qui est plus intéressant encore à examiner, c'est la composition de nos exportations hors hydrocarbures. En 2007, la structure de ces exportations, qui ont atteint 800 millions de dollars, est la suivante :

- **Demi-produits** : 67%. Il s'agit des dérivés suivants : méthanol, gaz rares, ammoniac. Il y a aussi les solvants et les aromates. Point de produits manufacturés !
- **Produits bruts** : Ils représentent 17% des exportations hors hydrocarbures. Il s'agit de déchets ferreux et non ferreux, phosphates, zinc, sel, liège, peaux. Point de produits manufacturés !

- **Produits alimentaires** : Ils représentent 9%. Il s'agit de dattes, vins, crevettes et mollusques. Point de produits manufacturés !
- **Produits finis industriels** : Hors secteurs pétrochimique, ils représentent 6% des exportations hors hydrocarbures, soit une valeur de 48 millions de dollars. L'industrie algérienne, dans sa composante publique et privée, exporte pour une valeur totalement insignifiante rapportée aux recettes globales d'exportation. Il faut rappeler que le Maroc exporte pour une valeur de 7 milliards de dollars de produits manufacturés et la Tunisie presque autant. Cela fait 25 ans que les pouvoirs publics sont censés préparer l'économie algérienne à être moins vulnérable, plus diversifiée, moins prisonnière des hydrocarbures.

Mais l'après-pétrole ne peut pas être réduit à une litanie répétée à satiété par les gouvernements qui se succèdent. De même qu'il ne peut pas être réduit à quelques mesurette réglementaires ou faiblement incitatives.

L'après-pétrole est une stratégie : il s'agit de construire, par une politique volontariste, un véritable modèle exportateur comme ont su le faire les pays asiatiques : Corée du Sud, Malaisie, Taiwan et maintenant la Chine. Même si la démarche ne peut être la même à la fois pour des raisons de contexte interne mais aussi et surtout pour des raisons de mondialisation de l'économie donc d'ouverture et de compétition.

Dans le cas de l'Algérie, quel pourrait être ce programme de construction d'une économie d'exportations ? L'Etat a, bien évidemment, un rôle important à jouer. Il a à remplir trois missions :

1. animateur,
2. facilitateur,
3. investisseur.

Il s'agit d'abord d'identifier les entreprises nationales à potentiel compétitif. Nous savons qu'en Algérie existent des plates-formes industrielles autour desquelles pourront être construits des pôles d'excellence. Il s'agit de l'industrie mécanique (Rouiba, Constantine), l'industrie électronique (Bordj-Bou-Arréridj, Sidi-Bel-Abbès), l'industrie sidérurgique (Annaba), l'industrie agroalimentaire (Béjaïa), l'industrie pétrochimique (Skikda, Arzew). Il y a là des possibilités pour l'Etat de travailler à faire émerger des champions qui porteront la nouvelle politique d'exportation.

Ces actions se réaliseront dans le cadre d'un partenariat avec des champions étrangers qu'il faudra rechercher et attirer. Bien évidemment, l'Etat réalisera sa part d'investissement de mise à niveau (Etat investisseur). Mais l'Etat aura aussi un rôle d'animation en créant une agence nationale de développement industriel à laquelle il confiera la mission d'animer cette nouvelle stratégie industrielle en soutenant et en accompagnant les différents pôles d'excellence.

Autour des plates-formes industrielles que nous avons citées, l'Etat aura à créer des grandes écoles spécialisées, des unités de recherche-innovation, des cercles de qualité au sein même des entreprises (Etat animateur).

Ces actions amélioreront l'attractivité du site Algérie et faciliteront une politique d'offshoring c'est-à-dire d'accueil des activités externalisées de plus en plus par les firmes internationales aussi bien dans les domaines d'activité de production que de services à l'entreprise.

Enfin, l'Etat aura à mettre en place une nouvelle réglementation et de nouvelles institutions chargées de faciliter l'acte d'exportation. Ces quelques orientations montrent bien qu'une nouvelle stratégie industrielle exportatrice est tout à fait possible et qu'une autre utilisation plus "rentable" pour le pays des disponibilités financières mérite d'être pensée et mis en œuvre.

# L'Algérie de demain: Relever les défis pour gagner l'avenir

## Dimension économique:

- Mustapha Mekideche  
Le secteur des hydrocarbures en Algérie (1958-2008): problématiques, enjeux et stratégies
- Abdelmajid Bouzidi  
Industrialisation et industries en Algérie
- Kamel Chelgham  
Les enjeux de l'ouverture commerciale en Algérie
- Mourad Boukella  
Politiques agricoles, dépendance et sécurité alimentaire

*En cours de réalisation (titres provisoires):*  
Décentralisation et développement local  
La politique d'aménagement du territoire

## Dimension sociale:

- Bachir Boulahbal  
Emploi, chômage, salaires et productivité du travail
- Abdelkader Djeflat  
L'Algérie et les défis de l'économie de la connaissance

*En cours de réalisation (titre provisoire):*  
Quel contenu d'un contrat social orienté vers le futur?

## Dimension socio-politique:

- Abdelmajid Bouzidi  
La gouvernance en Algérie  
- Réformer l'organisation et le fonctionnement de l'Etat  
- Réviser les politiques publiques
- Ammar Belhimer  
Le pluralisme politique, syndical et associatif
- Abdou Benziane  
Information - Communication - Médias

*En cours de réalisation (titre provisoire):*  
Impact de l'évolution de l'Islam politique sur la cohésion sociale

## Dimension internationale:

- Youcef Benabdallah  
L'Algérie face à la mondialisation

*En cours de réalisation (titre provisoire):*  
La place de l'Algérie dans le monde

## Eléments de biographie de l'auteur :

Professeur des universités en sciences économiques, ancien directeur du CREAD et ancien directeur général du CENEAP, **M. Abdelmajid Bouzidi** a publié notamment:

- Questions actuelles de la planification algérienne
- La transition à l'économie socialiste
- Economie de marché: les mots clés
- Les années 90 de l'économie algérienne.

Il a également publié dans des revues une série d'articles consacrés essentiellement aux politiques économiques comparées.

Fondation Friedrich Ebert  
60, bis Bd Bougara  
El Biar  
16035 Alger

Tel. +213 (0) 21-92-68-95  
Fax +213 (0) 21-92-12-49  
fesalger@fesalger.org  
www.fesalger.org  
Imp. Nahla

ISBN: 978-9961-9689-2-5  
Dépôt légal: 3321-2008  
Fondation Friedrich Ebert  
Alger 2008